# L’Élysée refuse que Molière entre au Panthéon, car seules les figures “postérieures aux Lumières et à la révolution française” ont le droit d’y être honorées, selon un conseiller de Macron

16/01/2022 à 11h52



**Molière fête son 400ème anniversaire de baptême ce samedi 15 janvier 2022. Et malgré plusieurs demandes pour son intronisation au Panthéon, l’Élysée y est opposé.**

Comme l’a expliqué Bruno Roger-Petit, le «conseiller mémoire» d’Emmanuel Macron, à Libération le 12 janvier dernier, «le Panthéon est un temple laïque, enfant de la patrie républicaine, elle-même engendrée par les Lumières, ainsi toutes les figures qui y sont honorées sont postérieures aux Lumières et à la révolution».

Étant décédé en 1673, Molière a donc vécu bien avant le siècle des Lumières qui a débuté en France en 1715.

En 2019, le comédien français Francis Huster avait porté

l’idée de faire entrer Jean-Baptiste Poquelin, de son vrai nom, au Panthéon. Selon ce premier, «Molière a révolutionné le jeu d’acteur, ne cessant d’être réinventé comme la langue française», avait-il argué dans les colonnes de Libération.

CNews